Sainte-Anastasie sur Issole





BULLETIN MUNICIPAL

AVRIL 2017 *N°311*

LE MOT DU MAIRE

La part du feu!

En pleine période électorale, de quoi mieux parler de passionnant que de la pluie et du beau temps ! Vous l'aurez bien compris c'est de cela dont la France a le plus grand besoin.

Enfin passons, la saison s'y prête et c'est fort à propos, aujourd'hui, sous un angle purement climatique, que j'aborderais le délicat problème du « débroussaillement obligatoire ». Certes le sujet est ardu et filandreux, puisque soumis à des aléas le plus souvent impénétrables pour les simples mortels que nous sommes, ceci bien que dans la majorité des cas, nous soyons en assez bonne santé mentale.

Donc en mai, c'est la loi, il nous faut tondre, élaguer, débroussailler, et sous certaines conditions incinérer. Quant à ceux d'entre nous qui douteraient encore de leur simple capacité à distinguer les bonnes herbes des mauvaises afin de les envoyer ou non à la fournaise, je répondrais donc comme on le dit prudemment en Provence « c'est selon... » en y ajoutant peut-être... vos convictions et votre conscience.

Jean-Pierre MORIN





Jean-Pierre MORIN, Maire de SAINTE-ANASTASIE-SUR-ISSOLE, Le Conseil Municipal,



Ont l'honneur de vous inviter à la Commémoration Officielle de la VICTOIRE du 8 mai 1945 avec la participation de la Chorale "Chant et Amitié"

10h00 : Départ du cortège (devant la Mairie)

10h15 : Cérémonie devant le Monument aux Morts (cimetière)

10h30 : Apéritif au Bar des Amis



E-mail: s.anastasie@wanadoo.fr site: www.ste-anastasie.fr

CHRONIQUE MUNICIPALE Compte rendu du Conseil Municipal en date du 13 avril 2017

Délibération n°2017-6: Budget communal - Compte de Gestion 2016

Le Conseil Municipal déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération n°2017-7: Budget communal - Compte Administratif 2016

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ; le Compte Administratif de la commune 2016 se résume ainsi :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses réelles	1 846 599.01 €	Dépenses	335 984.52 €
Recettes réelles	1 908 151.49 €	Recettes	325 639.33 €
Excédent 2015	541 026.29 €	Excédent 2015	432 692.59 €
Résultat de clôture 2016	602 578.77 €	Résultat de clôture 2016	422 347.40 €

Résultat de clôture 2016 net : Excédent ...1 024 926.17 €

Après cette présentation et le retrait du Maire de la salle de délibération, Monsieur Marcel LEPAGE, prend la Présidence et fait procéder au vote. Le Conseil Municipal approuve à la majorité le compte administratif de l'exercice 2016 présenté par le Maire.

Délibération n°2017-8 : Budget communal - Affectation de résultat 2016

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la décision d'affecter l'excédent de l'année 2016, soit 1 024 926.17 € qui se décompose :

- Un solde d'exécution positif de 602 578.77 € en fonctionnement ;
- Un solde d'exécution positif de 422 347.40 € en investissement.

Il convient donc d'affecter une partie de cet excédent 2016 au budget 2017 comme suit :

- 200 000.00 € au financement des dépenses d'investissement article 1068 du budget ;
- 402 578.77 € au compte 002 excédent antérieur reporté ;

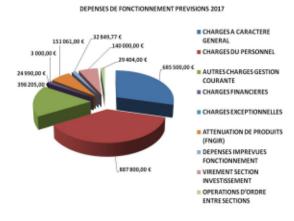
et le solde soit 422 347.40 € au compte 001 en investissement. Adopté à l'unanimité.

Délibération n°2017-9: Vote des taux d'imposition 2017

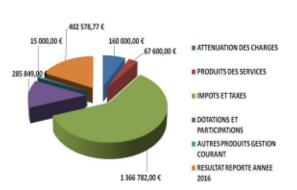
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire les taux d'imposition 2016 pour l'année 2017 comme suit :

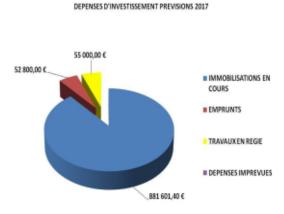
- Taxe sur le foncier bâti 21.20 %

Délibération n°2017-10: Budget primitif communal 2017

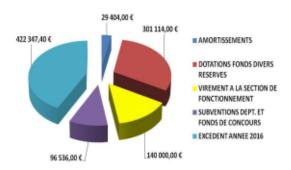








RECETTES D'INVESTISSEMENT PREVISIONS 2017



Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du projet du Budget 2017 de la Commune :

- Dépenses de Fonctionnement 2 352 809.77 € Dépenses d'Investissement 989 401.40 €
- Recettes de Fonctionnement 2 352 809.77 € • Recettes d'Investissement 989 401.40 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à la majorité le Budget Communal 2017.

Délibération n°2017-11 : Budget eau et assainissement - Compte de Gestion 2016

Le Conseil Municipal déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération n°2017-12 : Budget eau et assainissement - Compte Administratif 2016

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ; le Compte Administratif du Budget Eau et Assainissement 2016 se résume ainsi :

EXPLOITATION

Dépenses 37 387.14 € Recettes 60 064.28 € Excédent 2015: 97 542.18 € Résultat de clôture 2016 de 120 219.32 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	160 387.00 €
♣ Recettes	76 529.42 €
Excédent 2015 :	690 754.03 €
Résultat de clôture 2016 de	606 896.45 €

Résultat net : un excédent de 727 115.77 €

Après cette présentation et le retrait du Maire de la salle de délibération, Monsieur Marcel LEPAGE, prend la Présidence et fait procéder au vote. Le Conseil Municipal approuve à la majorité le compte administratif de l'exercice 2016 présenté par le Maire.

Délibération n°2017-13 : Budget eau et assainissement - Affectation de résultat 2016

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la décision d'affecter le résultat 2016 au Budget Primitif 2017, soit 727 115.77 €.

En section d'exploitation 120 219.32 € réparti comme suit :

- 73 766.54 € au Budget Eau et 16 452.78 € au Budget Assainissement article 002
- 30 000.00 € au financement des dépenses d'investissement article 1068

En section d'investissement 606 896.45 € reporté au compte 001 excédent antérieur reporté.

Délibération n°2017-14 : Prix de l'eau et de l'assainissement 2017

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de fixer le montant de la surtaxe sur le prix de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2017. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire sans augmentation les montants votés en 2016 soit :

• le m3 pour l'eau :	0.17€	• prime fixe eau :	7.62 €
• le m3 pour l'assainissement :	0.55 €	• prime fixe assainissement	0.76€
Ces tarifs sont applicables à compter du 1er avri	1 2017.		

Délibération n°2017-15: Budget primitif eau et assainissement 2017

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du Budget Eau et Assainissement 2017 :

onsieur le Maire donne recture au Constitue de Dépenses d'Exploitation : 141 014.32 € 141 014.32 € Dépenses d'Investissement : 669 452.91 € Recettes d'Investissement : 669 452.91 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à la majorité le Budget Eau et Assainissement 2017.

Délibération n°2017-16: Convention de servitudes ENEDIS

M. le Maire propose au Conseil Municipal de signer une convention de servitudes avec la Société ENEDIS pour permettre l'implantation de câbles électriques souterrains ou aériens conformément au plan sur des parcelles appartenant à la Commune. Adopté à l'unanimité.

Délibération n°2017-17: Avenant à la convention de partenariat d'installation et d'exploitation d'un DAB

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de signer un avenant à la convention de partenariat qui a été signée entre la Commune et La Poste le 16 février 2001. L'installation du Distributeur Automatique de Billets (DAB) a 15 ans, le contexte a été profondément modifié. La période actuelle connait une modification des usages. Le DAB de Ste-Anastasie représente une charge financière importante. Ainsi les causes et l'objet de la convention sont bouleversés, le besoin identifié en 2001 a évolué de telle sorte que les charges pour La Poste sont disproportionnées.

Le présent avenant a pour objet de définir l'avenir du partenariat concernant le DAB situé sur la Commune de Ste-Anastasie. Il détermine les conditions dans lesquelles le local du DAB sera mis en conformité par la Commune de Ste-Anastasie et exploité par La Poste au sein de l'Agence Postale Communale.

La fin de cette exploitation est fixée au 09 décembre 2019.

Adopté à l'unanimité.

LA VIE AU VILLAGE

CROSS DE L'ÉCOLE

Cette année, le cross de l'école élémentaire s'est déroulé le mardi 4 avril après-midi dans le Pré de la Font. Il a à nouveau connu un franc succès, avec une météo idéale, des enfants volontaires et un public très motivé.

90 élèves ont pu y participer et l'objectif pour chacun était de faire une course la plus régulière possible jusqu'à la fin, sans marcher ni s'arrêter.

Les CP devaient parcourir un tour, les CE1 2 tours, les CE2 3 tours, les CM1 4 tours, et enfin les CM2 devaient parcourir 5 tours, et tous les élèves ont réalisé de fort belle manière ce qui leur était demandé, pour le plus grand plaisir du public venu les soutenir.

Après cette rude épreuve physique, tous ces sportifs ont pu recouvrer des forces grâce aux nombreux gâteaux offerts par les parents et aux boissons offertes par la mairie. Merci à eux.

Nous vous donnons rendez-vous en avril 2018 pour la prochaine édition.

L'équipe enseignante.



CULTURE



Le 8 avril, c'est devant un nombreux public que le Chœur Mare Nostrum a interprété avec talent le Requiem de Gabriel FAURE, l'une des œuvres maîtresse de la musique française du 19ème siècle.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Résultats du 1er tour le 23/04/2017

Inscrits Abstentions Votants	1576 296 1280	Blancs Nuls Exprimés	16 8 1256
M. DUPONT-	60		
Mme LE PEN	485		
M. MACRON	187		
M. HAMON B	60		
Mme ARTHA	8		
M. POUTOU	7		
M. CHEMINA	3		
M. LASALLE	26		
M. MÉLENCI	195		
M. ASSELINE	11		
M. FILLON F	rançois	-	214

2ème tour des Élection Présidentielle le dimanche 7 mai 2017 de 8h à 19h Salle polyvalente

VIDE GRENIER du 17/04/2017



Le vide grenier....

Il y a 3 ans, l'association « La Provenco dou tems passa » présidée par M. Raphael CASTALDO, prenait le relai de l'ancien comité des fêtes. Immédiatement, était prise par la commune, soutenue par les commerçants du village, la décision de transférer ce rassemblement périodique aux Ferrages près du cœur du village. Cette mesure était accompagnée de la création ou de l'aménagement d'aires de stationnements pouvant satisfaire simultanément les résidents du village et les visiteurs accueillis à l'occasion de festivités.

Depuis, sans perturber le stationnement quotidien des villageois, cette activité et quelques autres, n'ont cessé de croître, participant ainsi au développement économique du village.

Une fois encore, pour ce lundi de Pâques, ce vide grenier a été une indiscutable réussite renforçant nos choix antérieurs. Il suffisait pour cela de constater la fréquentation restaurante ainsi que celle des autres commerces de proximité ouverts ce jour.

Encore bravo et merci aux organisateurs.

LA PROVENCO DOU TEMS PASSA et la Commune de Sainte-Anastasie sur Issole organisent

le dimanche 30 avril 2017 - Parking des Ferrages - de 8h à 19h UN MARCHE FERMIER - FOIRE AUX PLANTS - PRODUITS DU TERROIR

11h30 Apéritif offert par la Mairie

Entrée libre - parking assuré

Pour tous renseignements, M. CASTALDO: 04.94.72.23.76



TRAVAUX DU MOIS

Préparation: vide grenier, foire aux plants,

Élection Présidentielle

Espaces verts:

- Tonte stade football, jardin d'enfants, pré de la Font, arboretum, prairie des Ferrages
- Débroussaillage
- Abattage micocoulier avenue Général de Gaulle
- Nettoyage du village

BOULANGERIE

" Enfin un bon boulanger à Ste Anastasie Ouvert toute la journée, il propose un large choix de bons pains, de pizzas, de viennoiseries ainsi que d'excellents gâteaux, le tout servi avec le sourire. Bravo le boulanger.

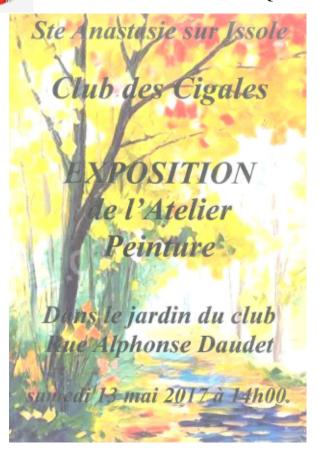
J'espère que nous saurons le garder !!!"

Un client heureux parmis tant d'autres

VIE ASSOCIATIVE

CLUB DES CIGALES

2 EVENEMENTS A NE PAS MANQUER







LA VIE ASSOCIATIVE

Le 1er avril la Chorale "Chant et Amitié" organisait une "Soirée Russe" à la salle polyvalente de Sainte Anastasie. Une assemblée de plus de 100 personnes, composée pour l'essentiel par les choristes de Sainte-Anastasie et ceux de Néoules, a pu écouter les musiciens et chanteurs de l'orchestre "KALINKA" de Boris Skhakoumidov. Un buffet traditionnel russe fût servi et très apprécié. Une soirée très réussie de l'avis de tous.

Bravo et merci aux bénévoles organisateurs.



Notez d'autre part que notre chorale vous invite à son prochain concert donné en compagnie de la chorale St Christophe de Sollies Toucas, le 14 mai à 18h à la salle polyvalente de Sainte Anastasie.

Le Président, Michel BERENGER



ARTS'TASIE

L'exposition de peinture en plein air d'Arts'Tasie « La Foire aux Croûtes » aura lieu i de Pentecôte le 5 ivin 2017 à l'Arboratum

le lundi de Pentecôte le 5 juin 2017 à l'Arboretum.

Elle est ouverte gracieusement à tous les artistes du village et des environs.

Pour tous renseignements et inscriptions, contacter au 06.13.17.45.09 *La Présidente, Ghislaine ABERT*

"SI TASIE M'ÉTAIT CONTÉ"



Salle GARNIER
Exposition annuelle
"Tasie et le chemin de fer"

ou comment en 1870, la voie de chemin de fer de Gardanne à Carnoules va changer la vie du village par les déviations des chemins et des routes, les expropriations de terrains, et l'ouverture vers l'extérieur ...

En collaboration avec d'autres associations, l'exposition sera illustrée par le prêt par celles-ci de maquettes de train, de costumes, de matériels ferroviaires ...

PROGRAMME

Vendredi 9 juin à 18h00

Vernissage

Samedi 10 juin:

Ouverture de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Dimanche 11 juin:

Ouverture de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Du lundi 12 au vendredi 16 juin

Ouverture de 16h00 à 19h00

Samedi 17 juin:

Ouverture de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Dimanche 18 juin:

Ouverture de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Lundi 19 juin au vendredi 23 juin

Ouverture de 16h00 à 19h00

Samedi 24 juin :

Ouverture de 10h00 à 12h00.

Dimanche 25 juin:

Ouverture de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 Clôture de l'exposition à 17h00

Le Président, Jean-Marie ROY 06.77.65.47.53

APESA La 4ème édition de la chasse aux oeufs organisée par l'Apesa, a eu lieu sous un soleil radieux ce samedi 15 avril. Au programme : chasse aux oeufs, peinture, maquillage, découverte et soin des animaux de la ferme (Ferme du Coeur de la Roquebrussanne), balade à poney, buvette, sans oublier bien sûr les oeufs en chocolats.

Merci à tous pour votre participation.

Le bureau



LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS Dimanche 30 avril : Foire aux plants de 8h à 19h parking des Ferrages

parking des Ferrages

Dimanche 7 mai : 2ème tour des Élections

Dimanche 7 mai : 2ème tour des Elections Présidentielles de 8h à 19h salle polyvalente

Lundi 8 mai: Commémoration Victoire du 8 mai 1945 à 10h devant la Mairie

Dimanche 14 mai:

Concert Chorale à 18h salle polyvalente

Vendredi 19 mai : Vernissage exposition LANGE/

POSSON à 19h salle Garnier

Expo du 19 au 21/05 et du 26 au 28/05 de 16h à 19h

Vendredi 2 juin :

AG Badminton à 19h salle polyvalente

Samedi 3 juin: Concert « Association par tous les chants » à 20h30 salle polyvalente

Lundi 5 juin:

- Vide Grenier de 5h à 18h parking des Ferrages
- Foire aux croûtes Arts' Tasie toute la journée

à l'Arboretum

Dimanche 11 juin:

1er tour des Élections Législatives

Dimanche 18 juin:

2ème tour des Élections Législatives



DON DU SANG

Mardi 30 mai 2017 de 15h30 à 19h30 salle polyvalente Rocbaron

ST HUBERT

Cette année la fête intercommunale de la chasse se déroulera à Forcalqueiret le 13 mai :

- 11h : Grand-Messe de la St Hubert Puis défilé du Vautrait du VERDON Bénédiction des équipages

- 13h : Apéritif public offert par la commune

- 14h : Repas

(n'oubliez pas de réserver vos repas, tarif : 20 €, à la mairie)



SIVED Information Pas de collecte le <u>lundi 1er mai</u>



Les Poètes de Ste-Anastasie

Limerick de Tasie

Il était une fois une Flamande à Anastasie. Elle appelait sa maison simplement Estagie. Chaque matin elle ouvrait ses volets en riant. Dans la piscine elle nageait en chantant. C'est marrant, mais c'est la Provence et sa magie.

Christine Cool



Le carnet de Sainte-Anastasie Décès :

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Monsieur Guy BRUZZONE survenu le 21 avril 2017.

Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.

FESTIVITES 2017

Samedi 24 juin : 20h00 repas dansant animé par "Patricia MAGNE" et feu de la Saint Jean

Vendredi 14 juillet: 11h45 apéritif public avec son anchoïade place des Ferrages et à 21h00 bal populaire animé par "Var Sonorisation" (musique rétro avec accordéoniste puis soirée fluo et effets de neige)

Samedi 15 juillet : Fête de la Saint Just 14h00 concours de boules à la gare 21h30 retraite aux flambeaux avec la fanfare "Vents de folie"

22h15 soirée cabaret place des Ferrages avec la Cie Stella par les Mi-Sticks pour le spectacle "Paris Rêverie"

Dimanche 16 juillet: Fête de la Saint Just
11h30 procession du Saint Just
12h30 apéritif public place des Ferrages
14h00 concours de boules à la gare
21h00 bal public place des Ferrages animé par
la Cie Stella pour "Tropic DJ'S Tour"

Lundi 17 juillet : Fête de la Saint Just 20h00 repas dansant "moules frites" animé par "Music Jams" et feu d'artifice

Dimanche 13 aout : course pédestre "les Boucles de l'Issole"

INFORMATIONS PRATIQUES

INFORMATIONS LOCALES

MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8H à 12H et le Mercredi de 13H30 à 16H30

Tel: 04.94.69.64.40

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires d'ouverture Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

de 8H30 à 12H et le Mercredi de 14H à 16H30

Samedi de 9h à 12h00 Tél: 04.94.72.27.40 DECHETTERIE DU SIVED

à FORCALQUEIRET Horaires d'ouverture Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H, le Samedi de 9H à 13H Fermeture le Dimanche Tél : 06.07.31.02.27 Accès aux déchetteries de Brignoles, Tourves, Le Val et La Roquebrussanne

RAMASSAGE MENSUEL DES ENCOMBRANTS

Ramassage des "monstres" Le 1er mardi de chaque mois (se faire inscrire en Mairie au préalable)

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION SOLIDARITE DU VAL D'ISSOLE EPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Place de la Poste Forcalqueiret

Ouvert lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi de 10h à 12h

Vendredi après-midi de 14h à 16h

DRESSING SOLIDAIRE Ouvert à tous

13 av. de la Libération Forcalqueiret

Ouvert mardi et samedi de 10h à 12h

Mercredi et vendredi de 14h à 17h30

Mmes FURTER 0650885010 / CLERC 0613976425

LES VAROIS VERS LES AUTRES
Association caritative et humanitaire

Tél: 06.68.16.23.67

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Aide à domicile, retraités, malades, handicapés

(aide-ménagère) Tél : 04.94.92.27.08

Permanence en Mairie le 1er jeudi de chaque

mois de 10H30 à 11H30

DIVERS

ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites d'avocats : Antenne de Justice, Maison des Services Publics, 2 rue de l'Hôpital à Brignoles, 2 fois par mois de 9h à 12h Pour tous renseignements ou rendez-vous Tél au 04.98.05.93.81

C.I.C.A.S.

Retraite complémentaire des salariés Tél: 0820.200.189 Permanence: Brignoles Cité Administrative, Rue des Déportés Mercredi et le Jeudi (au rez-de-chaussée)

Le CENTRE d'INFORMATION et de RECRUTEMENT des FORCES ARMEES (CIRFA)

Vous propose des permanences suivantes :

A Brignoles: Mission Locale

<u>TERRE</u>: 1er mercredi du mois toute la journée et les autres mercredis de 13h30 à 15h30

MARINE: le 1er et 3ème mercredi de 13h30 à 15h30

MER: le 3ème mercredi de 13h30 à 15h30 Renseignements au 04.22.43.90.10 ou la Mission Locale 04.94.59.03.40

NUMEROS UTILES



MAIRIE

- Accueil: 04.94.69.64.40

Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42Service cantine : 04.94.69.64.40

Fax: 04.94.69.64.41

POLICE MUNICIPALE: 06.08.80.45.82

Mail: pm@ste-anastasie.fr

M. LEPAGE 1er Adjoint (Urbanisme) :
04.94.69.64.45 reçoit le mardi et le jeudi de 9H à 11H30

- Mme BERTHET 2ème Adjoint (Action Sociale) :

Tel: 04.94.69.64.47

reçoit le lundi et jeudi de 9H à 11H30

GENDARMERIE NATIONALE BRIGADE DE LA ROQUEBRUSSANNE

Le 17 uniquement pour les urgences Le 04.98.05.22.70 pour tous les autres cas y compris les simples contacts ou demandes de renseignements

URGENCES Pompiers: 18 Samu: 15

FOURRIÈRE MUNICIPALE CONVENTIONNÉE "SARL CENTRE ANIMALIER REGIONAL" à

Rocbaron: 04.94.86.40.24

PHARMACIE DE GARDE

Numéro du standard d'appel d'urgence : 32 37

DÉPANNAGE

E.D.F.: 0972 67 50 83 Téléphone: 10 15 (*)

Eau et Assainissement: 0810 757 757

(*) en cas de dérangement de votre ligne vous pouvez venir en Mairie où un téléphone sera mis à votre disposition pour contacter France Télécom

ASSISTANTE SOCIALE

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec

l'assistante sociale : 04.83.95.42.30